Service des ressources humaines et des communications

Direction Santé, sécurité et mieux-être Division prévention

Mai 2025

Info SST

Assurez-vous de distribuer des copies de cet Info SST et de l'afficher aux endroits appropriés, dont le tableau d'affichage SST de votre unité

Piqûre d'abeilles, de guêpes, de bourdons ou de frelons

La Direction santé, sécurité et mieux-être souhaite vous rappeler les bonnes pratiques pour réduire les risques associés aux piqûres d'insectes.

Les membres du personnel qui **effectuent des travaux à l'extérieur** peuvent être exposés à des environnements fréquentés par des insectes piqueurs tels que : **les abeilles, les guêpes, les bourdons et frelons.** De façon générale, une piqûre d'insectes provoquera une rougeur, une légère enflure et une démangeaison au site de la piqûre.

Quand faut-il s'inquiéter? La réaction devient anormale et inquiétante lorsqu'elle se manifeste ailleurs qu'au site de la piqûre. Les signes de réaction graves sont les suivantes :

•	 un gonflement rapide et considérable du visage, de la langue, de la gorge et des voies respiratoires; 	 des vomissements persistants ou diarrhées; 	 une éruption cutanée;
	de la difficulté à parler, à avaler;	 des douleurs abdominales; 	 une altération de l'état de conscience;
•	de la détresse respiratoire;	 des étourdissements et des faiblesses; 	une sensation de mort imminente.

Une telle réaction peut survenir quelques minutes à peine après la piqûre et mettre la vie en danger.

AGISSEZ RAPIDEMENT: Présentez-vous au service d'urgence le plus proche. Au besoin, appelez le 911 ou le personnel secouriste.

- La meilleure façon de se protéger de telle situation est encore la prévention et l'identification des situations à risque.
- Adopter des mesures de protection pour réduire le risque d'être piqué :
 - Utilisez des produits d'hygiène personnelle non parfumés ou inodores;
 - Évitez de faire des gestes brusques si l'un de ces insectes s'approche ou se pose sur vous. Chassez-le délicatement ou laissez-le repartir de lui-même;



- Attachez les cheveux longs afin d'éviter que ces types d'insectes ne s'y empêtrent et portez un chapeau;
- Gardez les aliments et les boissons dans des contenants fermés;
- Les produits à base de DEET ou de citronnelle n'ont aucun effet sur les abeilles, guêpes et bourdons.

Avant d'entreprendre des travaux :

- Repérez la présence d'un nid, une circulation abondante d'insectes piqueurs ou encore, une possible attaque de défense. Dans ces situations, prévenez votre gestionnaire immédiat et évitez d'approcher le site;
- Si nécessaire, faites appel à des exterminateurs expérimentés pour détruire le nid ou remettre à plus tard le travail à exécuter et ainsi permettre de réaliser les travaux sans danger.



À CONSULTER:



- Espace apprentissage Série SST : Se protéger des pigûres d'insectes
- ☐ Frelons, guêpes et abeilles du gouvernement du Québec
- Fiche d'information Réponses SST- Les Insectes piqueurs du gouvernement du Canada
- Insectes piqueurs par l'APSAM
- Mesure de prévention de l'Espace pour la vie

Pour tout renseignement ou service-conseil supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre <u>intervenante ou intervenant SST en arrondissements</u> ou avec votre <u>intervenante ou intervenant PARH</u> pour les services centraux.

